

# Philippot : les vraies raisons de la réforme insensée de l'assurance-chômage, c'est la Commission européenne

écrit par Christine Tasin | 4 mars 2021



**Comment comprendre que Macron fasse une réforme de l'assurance chômage en pleine crise économique, en pleine crise Covid ????**

*Pourquoi il fait ça maintenant ? Parce que c'est une exigence de l'UE dans le cadre du « plan de relance Covid ».*

**Le 1er juillet, il y aura un nouveau mode de calcul de l'indemnisation des demandeurs d'emploi... précisément au moment où il y aura beaucoup plus de chômeurs en France !!!!!**

**Environ 840 000 chômeurs (38% des allocataires) vont voir baisser leurs allocations de 20%/. Un vrai scandale.**

Ils vont aussi devoir augmenter la durée de travail, passer de 4 à 6 mois de travail pour pouvoir bénéficier du

chômage.

**Objectifs du gouvernement : faire des économies, 1 à 1,3 milliard par an...**

Or, on a déjà 230 000 suppressions d'emplois au minimum en France en 2021 alors qu'on a déjà gagné plus d'un million de pauvres à cause de la gestion de la crise Covid...

Il faut le dire aux chômeurs, aux futurs chômeurs pour que l'on puisse se battre.

**Cf article de l'Usine Nouvelle de février 2019 : *Bruxelles attend la France sur la réforme des retraites et de l'assurance chômage.***

-13 octobre 2014, article du *Point* : *assurance chômage, une réforme pour donner des gages à Bruxelles.* A l'époque, Valls + Macron : on ne pourra pas en rester là (petite réforme de l'assurance chômage), Bruxelles réclame à cor et à cris une réforme de l'assurance chômage, la voici qui revient maintenant.

Pour quoi cela revient maintenant ? Parce qu'il y a le plan de relance qui est sous conditions ! La France va recevoir 39 milliards d'euros (et en rembourser 80, on est vraiment les dindons de la farce) mais sous conditions ! Il faut que Macron donne des gages à Bruxelles pour obtenir ce prêt de 39 milliards !

Cf Marianne : *Bruxelles réclame des réformes structurelles en échange du plan de relance.* Un règlement européen a été voté à Bruxelles le 9 février dernier, qui spécifie tout cela. « *les retraites doivent être discutées* », la France a déjà entamé les discussions avec la commission européenne et notamment, parmi elles, celles sur l'assurance chômage. **La commission européenne peut donc refuser les réformes**

proposées et bloquer l'argent promis, les 39 milliards sur  
lesquels compte Macron...